

Avant-propos

Etienne CANIARD *

Dans le secteur de la santé comme ailleurs, il est illusoire et même dangereux de penser que l'on peut ralentir la diffusion du progrès... même lorsqu'il bouleverse nos repères et suscite des inquiétudes, voire des peurs. Les progrès technologiques s'imposent toujours, même si c'est souvent au prix de fortes inégalités.

Aujourd'hui, le progrès s'accélère à un rythme qu'aucun d'entre nous n'aurait imaginé il y a de cela quelques années. Il faut regarder cette réalité avec espoir et enthousiasme et accompagner les changements, notamment des points de vue éthique, sociologique, moral et philosophique.

Les conséquences de ce choc technologique seront majeures pour la protection sociale. Il faut donc les identifier et, si possible, les anticiper. Les changements liés aux nouvelles technologies vont bouleverser les rôles et les hiérarchies entre les acteurs. Les conséquences sur la couverture du risque santé vont être majeures du fait de la connaissance plus fine de l'état de santé de chaque patient, l'aléa va être réduit. La meilleure connaissance des facteurs de risques génétiques et comportementaux va de plus modifier le métier des acteurs de santé.

Les débats autour des actions possibles sur les facteurs de risques comportementaux seront vifs, comme cela est déjà le cas aux États-Unis, où certaines entreprises n'embauchent pas de fumeurs.

Mais il y aura aussi la possibilité de « réparer », en amont, des maladies grâce à la thérapie cellulaire par exemple. Et cela se fera chez des personnes jeunes qui n'auront pas encore subi les conséquences de maladies. Ainsi, la question du coût de la prévention sera posée de manière nouvelle. Les acteurs du soin et de la santé devront se tourner vers l'accompagnement tout au long de la vie et sortir d'un rôle encore centré, aujourd'hui, sur la réparation. Les mutuelles, notamment, devront développer du service, plus que de la solvabilisation, cela d'autant plus que les gros risques seront sans doute de plus en plus couverts par l'assurance maladie obligatoire, notamment en lien avec la thérapie cellulaire ou la réparation génétique. Leurs services prendront en compte les technologies et s'appuieront sur des données de plus en plus nombreuses et précises, mais ils devront avant tout être fondés sur la relation humaine et l'accompagnement des malades.

* Président de la Mutualité française.

Les nouvelles technologies vont également apporter une multitude de signaux, par exemple par l'intermédiaire de capteurs qui seront de plus en plus utilisés par les patients pour surveiller les paramètres de leur santé/de leur maladie. Il faudra hiérarchiser ces informations, avoir la capacité de les traiter et organiser le recours aux professionnels de santé, sans quoi ceux-ci seront sur-sollicités, et le système perdra toute son efficacité.

Mais, aujourd'hui, personne ne sait si tous ces changements vont générer des économies ou, au contraire, de nouvelles dépenses. Financer le progrès, cela suppose de savoir renoncer à financer les pratiques devenues obsolètes, et donc de changer nos habitudes. Le chemin sera long, il suffit pour s'en convaincre de faire la liste des « mauvaises pratiques » encore financées.

Il faut entrer dans une logique de substitution des dépenses, et non dans celle d'une addition, qui n'est pas soutenable. Cela nécessite un débat public avec l'ensemble des acteurs – au premier rang desquels, les patients – pour répondre à des interrogations d'ordre éthique, économique... Dans quel système voulons-nous vivre ? La question des choix économiques doit faire l'objet d'un débat citoyen afin que la démocratie sanitaire s'exprime et que les critères de choix soient explicites, compris et partagés.

De ce point de vue, les questions sur le prix de nouveaux traitements illustrent cette problématique de choix, qui se posera de plus en plus fréquemment. À titre d'exemple, le nouveau traitement de l'hépatite C coûte plus de 100 000 euros par patient, mais il guérit. Plus de 130 000 patients peuvent y prétendre... soit un budget de 13 milliards d'euros. Si le choix est fait de traiter en priorité les patients les plus gravement malades, les autres, ceux moins gravement atteints par le virus, devront attendre de voir leur état s'aggraver avant de pouvoir être traités.

Le système de santé britannique a refusé d'homologuer le nouveau traitement contre le cancer du sein en raison de son prix prohibitif, un coût de revient de plus de 112 000 euros pour trois doses par semaine, sur une durée de 14 mois et demi. Ces traitements très onéreux posent de façon cruciale des questions éthiques sur les règles d'accessibilité qu'il convient d'établir. La décision radicale prise par la Grande-Bretagne de ne pas financer le traitement précité aura sans doute pour conséquence de voir certaines patientes en capacité de le financer venir se faire soigner dans les pays qui auront autorisé le médicament. Cela viendra confirmer, s'il en était besoin, les risques majeurs d'inégalités liées au progrès, si son coût n'est pas maîtrisé.

Ainsi, la grande question qui demeure est celle des inégalités face à ces changements : comment les prévenir ? Comment les réduire ? L'accès au progrès et sa diffusion vont-ils renforcer les inégalités ? Faut-il prévoir des dispositifs spéciaux, de nouveaux filets de sécurité, ou bien, au contraire, un accès de droit commun à ces technologies ?

Les technologies et la santé forment un vieux couple souvent source de conflits, ou tout du moins évoluant suivant deux logiques parallèles, voire opposées : le développement de la technologie dans une logique économique (les nouvelles technologies pouvant atteindre des coûts très élevés, mais se revendiquant source d'économies à terme) et la

santé dans une logique de soins, et donc de dépenses, mais également de maîtrise des coûts.

Aujourd'hui, les technologies envahissent tous les domaines de la vie, y compris celui de la santé, mais il est nécessaire de leur donner leur juste place, celle d'une aide à la vie quotidienne ne devant pas pour autant se substituer aux relations humaines. La technologie n'est qu'un outil, elle ne doit pas remettre en cause les solidarités.

Mais il serait tout aussi dangereux de ne pas saisir la chance qu'offre un progrès qui permettra, demain, d'améliorer la vie de chacun et de chacune d'entre nous.